



## Projet pédagogique 2019-2020

**Centre d'Animation Jeunesse  
18 Rue de Wattignies – 59139 Noyelles -Lès -Seclin**



**Mairie de Noyelles-Lès-Seclin  
Place Alexandre Gratte – 59139 Noyelles-Lès -Seclin**

# Sommaire

<b>1- <u>Présentation</u></b>	page 3 à 7
a) La ville de Noyelles -lès- Seclin	
b) Le Centre d'Animation Jeunesse	
c) Le fonctionnement du Centre d'Animation Jeunesse	
d) Le public	
<b>2- <u>Les finalités éducatives</u></b>	page 8 à 9
<b>3- <u>Les objectifs pédagogiques</u></b>	page 10 à 14
<b>4- <u>Les différents rôles</u></b>	page 14 à 16
a) Le rôle du directeur	
b) Le rôle de l'animateur	
<b>5- <u>Le projet de fonctionnement</u></b>	page 17
<b>6- <u>L'évaluation</u></b>	page 18

# **1°) Présentation**

## **a) La ville de Noyelles -Lès-Seclin.**

Noyelles-lès-Seclin est un village situé au sud de [Lille](#) (8 km), près de Wattignies.

La municipalité noyelloise a pour bâtiments : la Mairie, l'Espace Jules-Caulier, le Centre d'Animation Municipal (CAM), l'école Alphonse Theeten, la Maison des associations, l'église Saint Martin et l'Hôtel échevinal.

En 2017, la commune comptait 896 habitants.

Les activités sportives proposées sont :

- Le Football Club Noyelles-lès-Seclin (classé Excellence UFOLEP Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique ).
- Le Futsal
- Le Judo-club
- Le Jujitsu
- L'Aïkido
- Le Noyelles en forme
- La pétanque
- Le Tennis-club de Noyelles.

## **b) Le Centre Animation Municipal**

### **• La Maison des Jeunes ( CAM )**

Proposées aux jeunes âgés de 12 à 17 ans de Noyelles-lès-Seclin et des communes alentours, la maison des jeunes se situe dans un local aménagé spécifiquement pour eux, au sein du Centre Animation Municipal (CAM ), 18 rue de Wattignies.



- Les locaux: ils se constituent d'une salle d'activités, d'une salle de sport et d'une cuisine.

Par ailleurs, nous disposons de structures municipales utilisables ponctuellement comme la médiathèque et les terrains de sport (foot, tennis, pétanque...)

- Les règles de vie collective :

Deux règles sont posées de manière non négociable, et concernent la non-consommation d'alcool et de cigarette sur le lieu. Toute autre consommation de produits stupéfiants est aussi strictement interdite.

Plus généralement, nous posons comme attitude le respect des personnes, des lieux et du matériel.

Il est d'ailleurs demandé , à titre d'adhésion , à tout jeune fréquentant l'accueil, de lire et signer le règlement intérieur . Ce règlement intérieur sera élaboré avec la participation des jeunes en début d'année scolaire sous forme de Charte.

- Le mode de fonctionnement avec les jeunes

C'est un lieu collectif, ouvert à tous, qui se veut chaleureux et convivial.

L'équipe d'animation reste attentive à ce que chacun y trouve sa place, et puisse y vivre des moments de discussion, d'échanges et de loisirs de qualité , répondant à un souci de bien-être et de plaisir .

Cette « maison des jeunes » fonctionne autour de différentes activités propices à l'échange, à la discussion et à la détente pour tous: jeux de société, activités manuelles et créatives, espace livres et revues, espace multimédia et internet, et espace sportif avec une table de tennis de table, billard et jeu de fléchettes, mais aussi la disponibilité de la salle de sport, annexe au centre.

Ce lieu se veut un "foyer" de jeunes, avec cette volonté qu'ils s'approprient cet espace .

Dans cette intention, un vendredi par mois, en soirée de 18h à 22h, les jeunes prennent l'initiative de cette soirée, par la préparation de leur repas et du contenu de leur soirée, soutenue par l'équipe d'animation. Cette soirée pourrait être décalée lors des vacances scolaires si elle n'a pu être organisée.

- Les modalités d'organisation

L'équipe présente prend le temps d'accueillir chacun des jeunes .  
Ces derniers sont incités , dans un souci d'accès à l'autonomie, et de sécurité, à noter par eux-mêmes sur le cahier d'appel, leur nom-prénom et leur heure d'arrivée ( de la même façon, ils seront encouragés à noter par eux-mêmes leur heure de départ et à signer )

Si un jeune venait à se blesser, et en cas de soins apportés au jeune, il sera noté sur le registre d'infirmerie , la localisation du soin, la raison, les soins apportés, la date et l'heure, le nom , prénom et la signature de l'animateur concerné. En cas d'urgence, la mairie et les parents en seront tenus informés par un appel téléphonique.

## **c) Le fonctionnement**

- Le Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription contient :

- un formulaire d'inscription pour l'année scolaire en cours
- une fiche sanitaire et la photocopie du carnet de vaccinations
- un imprimé relatif au règlement et au fonctionnement du centre ( signer par les parents)

- Le Programme

Le programme d'animation, arrêté en fonction des propositions des jeunes, est organisé par l'équipe d'animation et validé par la directrice Enfance / Jeunesse et par l'Elue en Mairie . Il est ensuite adressé aux familles par email , puis disponible au centre, ainsi que sur le site internet de la Mairie.

- Horaires d'ouverture

➤ Périodes scolaires

Le CAM est proposé en accès libre en semaines scolaires les mercredis et samedis après-midi , de 14h00 à 19h00, ainsi qu'un vendredi soir par mois, généralement le dernier vendredi du mois (selon les disponibilités) de 18h00 à 22h00, pour des soirées conviviales, autour d'un repas partagé.

➤ Périodes de vacances scolaires

Du lundi au vendredi, les après-midi de 14h00 à 18h00. Le centre est fermé le samedi qui précède la période des vacances scolaires, et les samedis des vacances. Durant la période des vacances, l'horaire d'accueil peut varier en fonction des sorties et des horaires de bus.

### ➤ Organisation d'une journée type

- 14h00 – 16h00 : accueil (relevé des présences, informations), jeux sportifs/de société, activités ludiques ou animations diverses
- 16h00 – 16h30 : goûter
- 16h30 – 18h00 : jeux sportifs/de société, activités ludiques ou animations diverses

### • **Un Accueil de Loisirs petites vacances scolaires.**

Proposé aux jeunes durant les périodes de Toussaint, vacances d'Hiver et de Printemps.

Les inscriptions se font à la semaine pour les 12-17 ans.

Ils sont encadrés par les mêmes responsables et animateurs Jeunesse exerçant durant l'année scolaire.

### • **Un Accueil de Loisirs d'Été.**

La commune propose un Accueil de Loisirs sur une période d'un mois, avec une inscription à la semaine.

Organisés dans les locaux du CAM, l'accueil est dirigé par les mêmes personnes que pour les petites vacances scolaires, ajoutées d'1 animateur BAFA vacataire recruté en fonction de l'effectif inscrit.

Le projet pédagogique repose sur les mêmes bases que le projet éducatif de la mairie, en mettant en avant l'ouverture sur l'extérieur, la découverte de nouvelles activités et la rencontre inter-centre, avec d'autres CAJ des villes proches.

Un mini-séjour ( 5 jours et 4 nuits ) est proposé aux jeunes de 12-17 ans une semaine dans le mois.

## **d) Le public**

Le public accueilli est composé de jeunes de 12 à 17 ans, ils sont scolarisés au collège ou au lycée, et viennent des différents quartiers du village ou des communes alentours.

La Maison des Jeunes prend sa place dans le dispositif des Accueils de Loisirs de la commune, qui distingue 2 tranches d'âge: les enfants (3-11 ans) et les adolescents (12-17 ans).

Cette distinction permet de proposer des animations adaptées à chaque tranche d'âge et un fonctionnement différent permettant aux jeunes de s'exprimer sur leurs envies et leurs attentes.

## **Caractéristiques de ce public**

Sur le plan physiologique :

- Besoin de ressources alimentaires selon l'activité physique,
- Besoin de se dépenser à fond et/ ou de se reposer, de discuter

Sur le plan psychologique :

- Besoin d'indépendance et d'autonomie,
- Besoin de conflits : liés à la recherche d'identité, opposition systématique, remis en question des valeurs de l'adulte.
- Besoin de discussions et de réflexion : refaire le monde, période d'engagement dans les grands idéaux, accorde une grande importance à la solidarité et à la justice.
- Besoin de tester ses propres limites : besoin de sensations fortes, prouver ses capacités d'autonomie envers l'adulte. Des comportements déviants peuvent apparaître à ce moment : alcool, drogue, vitesse, prise de risques,...
- Besoin de se rassurer dans le groupe d'ados : montrent un mode de fonctionnement et des comportements stéréotypés. Veulent se différencier des autres mais se conformant aux groupes.
- Besoin de plaire et d'avoir confiance en soi : importance des rapports amicaux et amoureux qui permettent de se rassurer.

### **En résumé :**

Les jeunes accueillis montrent un besoin de responsabilité et d'accès progressive à l'autonomie. La confiance et le respect sont des valeurs recherchées. Les interdits et les règles de vie devront être établis avec eux. La place du jeune dans le groupe est recherché, tout comme les valeurs et l'engagement pour certaines causes.

### **L'animateur se devra ainsi de :**

- Rester dans son rôle d'adulte référent. L'adolescent n'est pas un copain
- Être le garant des libertés des uns et des autres et de la justice.
- Établir des règles très précises, des limites non admises, favoriser les négociations.
- Responsabiliser, faire confiance en établissant une sorte de contrat moral.
- Rester toujours attentif et à l'écoute. Faire sentir qu'il est reconnu et compris.
- Mettre en place des temps de parole, mener des débats.
- Prévenir les conduites à risque.
- Rassurer sur l'apparence physique, répondre aux questions diverses
- Être attentif aux couples qui se forment.

### **En résumé :**

- **Il faudra leur proposer un cadre sécurisant et leur témoigner de notre disponibilité, notre sens de l'écoute, pour les conseiller notamment .**
- **Il s'agira d'affirmer notre autorité, en référence au cadre établi, et ainsi définir des règles claires et précises.**
- **Au moyen des différentes activités et sorties, nous tenterons de développer leur curiosité et leur culture générale**
- **Nous veillerons sur l'hygiène de vie (alimentation, sommeil), et principalement lors de la semaine du camping**
- **Nous favoriserons et encouragerons la prise d'initiatives**

### **- L'encadrement**

L'encadrement est assuré par une équipe permanente diplômée , constituée d'une directrice et d'un animateur.

Cette équipe est renforcée par des animateurs saisonniers lors des grandes vacances scolaires d'Été.

## **2- Les finalités éducatives**

Le projet éducatif de la Mairie est axé autour d'une réflexion partagée, et défini en cohérence avec les orientations éducatives de l'école et des accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires , dans une volonté de complémentarité .

Par ailleurs, des valeurs clés sont à la base de leur action , notamment la notion de Bien-être et de Plaisir du jeune.

Ainsi les orientations pédagogiques de la Maison des Jeunes découlent des finalités éducatives de la municipalité de Noyelles-lès-Seclin, définies dans son projet éducatif , et qui peuvent être résumées ainsi :

- **F1-Contribuer au développement du savoir-être et du savoir-faire des jeunes**

Que le jeune soit sensibilisé au respect de lui-même et de sa santé, amené à respecter la différence , à être acteur du vivre ensemble. Cet apprentissage se fera par l'activité.

- **F2-Favoriser la prise d'initiatives et de de responsabilités, encourager à l'autonomie.**

Que le jeune puisse exprimer ses envies , ses idées et être accompagné pour la réalisation de projets à sa mesure



- **F3-Encourager l'expression artistique et sportive et l'ouverture sur l'extérieur**

Que le jeune puisse découvrir d'autres cultures , s'exercer à une diversité d'approches artistiques et sportifs, en continuité ou en complémentarité aux parcours de l'institution scolaire

- **F4-Bien-être et plaisir**

Que le jeune soit respecté dans ses besoins après le collège ou le lycée ( détente, adaptation, ...) dans son rythme du moment. Cet apprentissage se fera par le jeu

### **-Intentions éducatives de la directrice et de son équipe**

À la « maison des jeunes », il est important de faire passer de bons moments aux jeunes et leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille.

C'est un lieu où l'on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes.

C'est un endroit d'où l'on ressort avec plein de bons souvenirs.

Le Centre est source d'expériences à échanger et à raconter, source de connaissances et d'épanouissement : c'est un lieu de socialisation.

## **3- Les objectifs pédagogiques**

L'équipe de la Maison Des Jeunes décline ces orientations pédagogiques en objectifs pour chaque action proposée. L'équipe s'y référera , notamment en se posant la question suivante, lors de la préparation des activités: Comment puis je organiser mon activité pour développer ces objectifs ?

### **1<sup>er</sup> Objectif éducatif:**

- Contribuer au développement du savoir-être et du savoir-faire des jeunes

### **Objectif pédagogique:**

**- Faire que le jeune soit capable de vivre en collectivité , l'apprentissage du vivre ensemble**

Les activités de la Maison des Jeunes sont des moments privilégiés pour travailler l'autonomie et les prises d'initiatives, ainsi que la dynamique de groupe. Chaque jeune peut alors trouver la place qui lui convient dans un groupe qui lui permet de s'épanouir et de se développer à son rythme.

Le respect des individualités ( personnalités , savoirs, compétences) et des différences de chacun, permettent une meilleure coopération entre pairs , et ainsi s'exercer au partage et à l'entraide.

Nous sommes convaincus que les jeunes sont capables de faire des choix constructifs pour eux-mêmes et pour le collectif. Ainsi nous les sollicitons pour être acteurs de l'organisation et de la vie de la « maison des jeunes » : Ils participent à l'ensemble des missions nécessaires à son bon fonctionnement (rédaction des « règles de vie », participation aux réunions, mise en place du goûter, rangement, ménage, etc). Quotidiennement, un point est fait sur les projets en cours et à venir, des décisions sont prises concernant le centre : rappel et modifications si besoin des règles de vie, aménagement du local, mise en place des sorties, des événements, etc.

Les jeunes apprennent ainsi à vivre au sein d'un groupe de personnes, toutes impliquées dans un projet **commun**. C'est à travers cet apprentissage du « vivre ensemble » qu'ils prennent petit à petit conscience de la responsabilité de chacun pour faire vivre le collectif et qu'ils développent l'esprit critique, l'autonomie, l'empathie et la confiance en eux.

**L'implication** dans la vie du centre leur permet de s'exercer à prendre la parole, à argumenter leurs idées, à confronter leurs opinions, à s'écouter mutuellement, à assumer les conséquences de leurs actes et à faire concilier leurs envies et leur choix avec les décisions du groupe.

En tant qu'adultes, nous serons vigilants concernant les rapports que les jeunes établissent entre eux (prise en compte de l'avis, de l'envie des autres ; respect des différences). Nous veillerons également au respect des règles de fonctionnement du centre et le respect des engagements pris, notamment dans l'acceptation du règlement intérieur.

Le centre sera une situation de vie collective où chacun devra trouver sa place, tout en adhérant au groupe. C'est une occasion particulière de se retrouver hors temps scolaire , pour partager des temps de loisirs et d'échanges avec d'autres jeunes. Un bon climat de groupe sera essentiel au bon déroulement du centre. Ainsi, chacun devra à la fois prendre sa place et savoir coopérer pour faire des choses ensemble.

- Le jeune sera donc capable de s'exprimer, notamment lors de réunion de régulation ou de préparation des centres d'accueil petites vacances pour décider des choix d'activités avec l'équipe d'animation, capable d'écouter et de prendre en compte l'avis des autres. Chaque jeune étant différent, il est source d'enrichissement. La différence n'est donc pas un obstacle mais un élément d'épanouissement à la fois individuel et collectif.

- Le jeune sera capable de respecter le matériel prêté, l'environnement, les règles de vie discutées en groupe, les autres (jeunes et adultes) et lui-même. De respecter les consignes de sécurité données par les prestataires ou animateurs

- Le jeune sera capable d'accepter une décision collective.

- Le jeune sera capable d'écouter les autres. Le respect des règles du groupe et des autres, permet aux jeunes d'acquérir le goût de la démocratie tout en les incitant à la vie sociale.

## **-Moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif :**

✓ Veiller à ce que chacun, quelle que soit sa différence, soit accepté et intégré au sein du groupe.

✓ Mise en place de temps d'échanges informels ou formels avec les jeunes, dans une dynamique de respect, de dialogue, d'écoute et de confiance. Il y sera établie des régulations si nécessaires des règles de fonctionnement, puis par la suite, des réunions de régulation et de préparations des vacances. Nous serons attentifs aux propositions émanant des jeunes eux-mêmes , et les encouragerons, par une prise en compte de celles-ci.

✓ Instaurer des règles de vie collectives claires et acceptées de tous, jeunes et adultes. Elles pourront être revues et corrigées en fonction des besoins.

✓ Responsabiliser les jeunes sur le fonctionnement du centre (règlement, gestion du goûter/ménage...)

## **Évaluation :**

-Par l'observation directe de la participation et de l'investissement de chacun et du respect des règles de fonctionnement.

-la fréquence des implications et des participations

- La participation de chacun aux tâches collectives.

## **2ème Objectif éducatif:**

- Favoriser la prise d'initiatives et de responsabilités , encourager à l'autonomie

## **Objectif pédagogique:**

### **- Faire que le jeune soit acteur du vivre ensemble**

Le centre et son planning seront élaborés selon les envies des participants.

Les activités seront choisies par le groupe quand cela sera possible. Pour permettre aux adolescents de choisir, l'équipe leur présentera différentes propositions de sortie et d'activités selon un budget défini.

Le moment de concertation est un des outils mis en place pour que chacun puisse s'exprimer librement et donner libre cours à ses attentes. C'est un moment où seront étudiés le planning, les propositions, les remarques (positives et négatives) mais aussi un moment de mise au point et de réflexion sur le déroulement de la journée, le comportement de chacun, le respect des règles.

-Apprendre aux jeunes à être responsable de ses choix, et de ses envies, mise en place de situation de concertation et d'échange, mais aussi des formes d'expression plus discrètes : boîte à idées ou mur d'expression...

## **Moyens :**

Mise en place de temps de discussion relatifs au déroulement du centre.

Mise en place de propositions de choix d'activités

## **Moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif :**

✓ Construire et négocier les règles de vie avec les jeunes , de façon ludique et positive. Même si un certain nombre de règles sont non négociables, il est important de prendre du temps pour les expliquer aux jeunes .

✓ Sensibiliser fortement les jeunes au respect des personnes (enfants, animateurs, personnel de service, parents) mais aussi des lieux et du matériel (propreté, rangement).

## **Évaluation :**

-Observation directe des propositions des jeunes sur le fonctionnement et l'organisation des journées du centre.

- Inscription spontanée aux différentes propositions d'activités

## **3<sup>ème</sup> Objectif éducatif:**

Encourager l'expression artistique et l'ouverture sur l'extérieur

## **Objectif pédagogique:**

- **Faire que le jeune découvre des activités nouvelles et s'ouvre sur l'extérieur**

Nous favoriserons l'ouverture culturelle des jeunes et encouragerons les liens avec le tissu social local : Côtayer des personnes de tous âges et de tous profils , parents, intervenants extérieurs, personnes âgées, artistes, artisans, etc. qui peuvent venir partager dans un cadre sécurisant leurs connaissances, leurs compétences, leur savoir-faire... ou simplement leur histoire !

Le centre s'ouvre vers l'extérieur à travers les sorties et visites, les rencontres avec des professionnels.

L'équipe travaille dans ce souci de stimuler la curiosité des jeunes et la possibilité de s'essayer dans différentes activités sportives ou artistiques.

Nous leur apportons un choix d'activités diversifiées et originales ( jeux sportifs, jeux de société , grands jeux, activités artistiques: graff , street art..., sorties culturelles, formations aux gestes qui sauvent... ) pour que chacun s'y retrouve, sportif ou non-sportif, garçons ou filles, et puisse s'y valoriser.

## **Moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif :**

- ✓ Proposer des activités variées (sportives, culturelles, scientifiques, artistiques) répondant le mieux possible aux attentes et besoins des enfants.
- ✓ Susciter la créativité, le plaisir, la curiosité de l'enfant en soignant la sensibilisation, la présentation des activités (affichage, mise en scène, ...)
- ✓ Permettre aux jeunes de réussir en valorisant ses efforts et ses progrès.
- ✓ Exploiter l'environnement des lieux d'accueil (les locaux, le matériel pédagogique, la situation géographique) pour construire des projets (sur les sites mais aussi à l'extérieur)

## **Évaluation :**

- Nombre et fréquence des nouvelles activités
- Participation des jeunes

## **4<sup>ème</sup> Objectif éducatif:**

Bien-être et plaisir

## **Objectif pédagogique:**

### **Assurer le bien être , la sécurité physique, affective, morale et matérielle du jeune**

L'équipe s'efforce de maintenir le plaisir des jeunes lorsqu'ils sont à la Maison des Jeunes et ce, quel que soit le temps de la journée ou l'activité menée. Exploité à des fins éducatives, le plaisir est la condition pour que tout être humain s'épanouisse et se développe.

- Mettre en place un accueil de qualité et personnalisé
- Favoriser un climat de confiance
- Impliquer les jeunes dans la vie de la structure
- Faire que le jeune soit accueilli dans un cadre sécuritaire et bienveillant
- Adapter les activités selon les capacités de chacun
- Éveiller leur créativité et leur curiosité
- Permettre le libre choix de ses activités
- Être garant de la sécurité physique, morale et affective du jeune
- Le jeune sera écouté et son état de fatigue du moment ou son état physique seront pris en compte.

De la même façon, que ses envies et attentes seront entendues, de manière à répondre au mieux à celles-ci, et de trouver pour chacun un espace de loisirs où ils puissent s'épanouir, et être en réussite.

## **Moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif :**

- ✓ Etre en mesure de savoir à tout instant où se trouve n'importe quel jeune de son groupe (communication jeunes-animateurs et animateurs- animateurs).
- ✓ Apprendre à connaître les jeunes, leurs possibilités et leurs limites.
- ✓ Respecter le rythme des jeunes
- ✓ Être à l'écoute des jeunes, de leurs besoins, leurs désirs, leurs difficultés ou particularités (famille, santé, ...).
- ✓ Veiller à la propreté, au rangement du matériel et à l'aménagement des lieux.
- ✓ Proposer des activités adaptées à l'âge des jeunes
- ✓ Etre vigilant sur les rapports de force dans un groupe de jeunes. Empêcher toute violence psychologique (exemple : prévenir les situations de boucs émissaires).
- ✓ Respecter les valeurs (familiales, religieuses,...) des jeunes.
- ✓ Une activité procure du plaisir à partir du moment où l'on a envie de la faire. L'équipe doit être à l'écoute des désirs des jeunes tout en étant force de proposition.
- ✓ Il faut parfois aider le jeune à trouver son plaisir. Ne connaissant pas l'activité, il peut parfois être réticent. Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir intelligemment en motivant et valorisant le jeune
- ✓ Le plaisir des jeunes passe aussi par le fait d'être face à des animateurs qui se plaisent à travailler ensemble et qui font leur possible pour qu'il en soit ainsi.

## **4- Les différents rôles et relations**

### **a) Le rôle du directeur**

Le rôle du directeur est défini par l'article 2 de l'arrêté du 22/06/07 du code de l'action sociale et des familles, fixant les 5 fonctions du directeur

#### **1- Responsabilité**

Le directeur est le référent du centre vis à vis des autorités locales, départementales et judiciaires. Il est le responsable légal du centre et en particulier pour les mineurs. Il est le garant du projet éducatif de l'organisme et de la mise en place des activités prévues.

## **2- Préparation**

Le directeur recrute son équipe en prenant en compte le cadre légal mais aussi la cohérence de l'équipe à former.

Le directeur s'investit dans la préparation des activités. Il exploite les ressources de son équipe d'encadrement afin de mener à bien un projet pédagogique cohérent. Il anticipe les actions à mener sur le terrain et aménage les moyens qui permettent aux animateurs de préparer leur intervention.

## **3- Management**

Le directeur transmet sa vision du fonctionnement et délègue à l'équipe d'encadrement afin d'assurer un suivi concret et efficace de sa vision pédagogique et éducative. Il prend en considération les désirs, les compétences, et le fonctionnement de son équipe, de manière individuelle et collective, afin d'adapter son management et de le rendre efficace. Le directeur organise le protocole des réunions de préparation afin de permettre aux animateurs d'échanger de manière bienveillante, dans un axe cohérent d'amélioration. Il prend des décisions et tranche en cas d'antagonisme fonctionnel.

## **4- Formation**

Le directeur s'implique dans la formation des animateurs et se donne les moyens de le faire (temporels, matériels et spatiaux). Il évalue les animateurs dans une perspective de progression. Pour ce faire, il s'appuie sur une grille d'évaluation, qu'il laisse à disposition des animateurs

## **5- Gestion**

Le directeur gère l'alimentaire, les besoins matériels et la comptabilité du centre. Il est en relation directe avec la Mairie et les familles. Il contacte les familles des jeunes qui sont examinés par le médecin. Il gère les dossiers et les documents administratifs des jeunes. Le directeur gère le budget. Il est personnellement responsable de la somme allouée aux dépenses du centre. La gestion du budget sera quotidienne et notée sur un fichier Excel .

### **b) Le rôle de l'animateur**

Le rôle de l'animateur est défini par l'article 2 de l'arrêté du 22/06/07 du code de l'action sociale et des familles, fixant les 5 fonctions de l'animateur qui sont :

#### **1- La sécurité**

L'animateur est le garant de la sécurité physique et morale des jeunes. Il assure, par sa présence et sa disponibilité, une réaction rapide et adaptée afin de répondre aux diverses problématiques sécuritaires. Il transmet à son équipe et à son directeur, les informations sur l'état physique et psychique des jeunes. De plus, l'animateur crée un lien privilégié avec les jeunes afin de répondre à leur besoin de sécurité affective.

## **2- Le travail d'équipe**

L'animateur s'implique dans les temps de préparation en équipe. Il est une force de proposition et une ressource auprès de ses collègues, dans les domaines de compétence qu'il maîtrise. Il prépare à l'avance ses projets afin d'étayer sa réflexion. Il y inclue sa réflexion pédagogique afin de prévoir les moyens efficaces qui lui permettront de répondre à cette perspective.

L'animateur s'assure de la cohérence de l'équipe d'encadrement. En cas de doute, il demande conseil ses collègues afin d'engendrer un message harmonisé et rationnel auprès des jeunes. Lors des réunions, chaque animateur prend la parole afin de résoudre les problématiques et d'élaborer des stratégies.

## **3- La position**

L'animateur se doit de respecter les lois. De plus, il respecte les règles de vie mises en place, afin d'être un modèle pour les jeunes. Il est un adulte disponible pour eux. Il informe les jeunes du négociable et du non négociable avec diplomatie mais fermeté.

## **4- La vie quotidienne**

L'animateur anime les moments de vie quotidienne avec son enthousiasme et sa bonne humeur. Il veille à l'hygiène des jeunes et les fait participer aux séquences de vie quotidienne. Il s'implique de manière ludique dans la vie quotidienne afin d'aider les jeunes à développer leur sens de la vie en collectivité.

## **5- Les activités**

Tous les animateurs sont amenés à mener des activités (sorties en ville, visites, jeux...). Ils préparent ces activités en amont afin d'anticiper les moyens matériels, humains, spatiaux...

Ils adapteront leurs propositions et pédagogies au rythme du jeune et du groupe. Les jeunes seront associés au mieux au déroulement des activités.

Des temps de parole seront proposés en début et fin d'activité pour recueillir l'humeur du groupe et les propositions des jeunes. Des régulations seront organisées si besoin pour garantir le respect et le bien-être de tous.

L'animateur essaiera de varier ses types d'interventions par 4 attitudes:

- Maître du Jeu
- Arbitre
- Permettre aux jeunes de s'auto-arbitrer
- Joueur

### **Les activités seront variées et diversifiées:**

Elles s'organiseront autour de découverte sportive artistique et culturelle, d'ateliers créatifs, d'ateliers d'expression artistique, de temps de rencontres ou d'actions solidaires, mais aussi de temps de jeux sous toutes ses formes.



## **5- Le projet de fonctionnement**

### **- Les règles de vie des adultes**

Il est primordial que chaque animateur puisse librement adhérer aux règles de vie du centre. Ces règles sont mises en place afin d'instaurer un cadre sain, de mener à bien la mission éducative qui incombe à la fonction d'animateur. Le directeur du centre veillera à ce que ces règles soient respectées tous le long du séjour. Si un animateur n'est pas en accord avec ces règles de vie, il doit en avvertir le directeur en amont du centre .

### **- Le respect des collaborateurs**

Tous les adultes présents lors du centre s'engagent à respecter leurs collègues. L'expression de propos discriminatoires, sexistes, racistes ou prosélytes (religieux ou politiques) n'est pas toléré. Aucun animateur ne pourra faire l'objet de mesure discriminatoire de la part du directeur ou de ses collègues.

### **- Le tabac, l'alcool, la drogue**

La loi du 1er février 2007 interdit l'usage de cigarette dans tous les lieux publics et privés. La consommation de boissons alcoolisées et de toute drogue sont strictement interdites, sous peine d'être renvoyé de son poste.

### **- Les horaires**

Les encadrants sont autonomes quant au respect du cadre horaire. Ils sont présents auprès des jeunes aux horaires fixés lors des réunions.

### **- Les règles de vie des jeunes**

L'équipe d'animation respecte les mêmes règles que celles demandées aux jeunes

### **- Les règles spécifiques au camping**

Les encadrants ont tous la possibilité , chaque jour, de prendre des pauses pour décompresser et se décontracter. Pour ce faire, un animateur souhaitant partir en pause, devra s'assurer que tous ses collègues soient au courant qu'il part en pause, l'endroit et la durée de celle-ci.

Les moments propices à prendre une pause sont : le midi , entre la fin du repas et le début des activités de l'après-midi, ou entre la fin du goûter et le début du dîner, ou le soir après le coucher.

## 6- L'évaluation

Evaluer sera une de nos préoccupations quotidiennes: il s'agira de comprendre autant les facteurs de réussite, que les raisons de difficultés rencontrées; et de savoir y remédier, en réajustant notre fonctionnement, dans le but de progresser et d'améliorer le fonctionnement du centre.

Voici quelques unes des questions à se poser pour mettre en place les outils d'évaluation, tant durant le séjour qu'à la fin de celui ci:

- Les objectifs pédagogiques ont ils été atteints ?

- Évaluation du bien-être du jeune ( attitude, comportement constructif, bonne alimentation et hygiène de vie, énergie, curiosité, concentration, écoute entre jeunes et adultes )
- Harmonie dans les relations entre jeunes, entre jeunes et adultes
- Participation active des jeunes , échange de compétences, entraide

- Quelles sont/ont été les difficultés rencontrées? Quelles en sont l'origine?  
Comment les a-t-on surmontées?

- L'équipe éducative a t-elle fonctionné de manière efficace et cohérente?

- Quels sont les retours faits par les jeunes?

- La dynamique de groupe a-t-elle fonctionné de manière satisfaisante?

- Les jeunes ont ils été acteurs des projets menés? Ont-ils été écoutés?

- Des difficultés inattendues sont elles apparues? Lesquelles? Auraient-elles pu être évitées?

- Etc...

L'évaluation des animateurs se fera de façon informelle et individuelle.

Elle pourra être organisée à la demande d'une personne.